

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions sanitaires et sociales (enquête Écoles)

Type d'opportunité : reconduite d'enquête existante

Périodicité : annuelle

Demandeur : Drees

Lors de sa réunion du 13 novembre 2025, l'inter commission Services publics et services aux publics / Emploi, qualifications et revenus du travail a examiné l'**Enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions sanitaires et sociales (enquête Écoles)**

Objectifs :

L'enquête Écoles auprès des établissements de formation, partie de l'**Enquête annuelle sur les écoles de formation aux professions sanitaires et sociales** permet d'analyser le flux d'étudiants afin de renseigner l'évolution de la démographie des professions du secteur sanitaire et social aux niveaux national, régional et départemental.

Contexte :

Il s'agit de la seule enquête interrogeant annuellement l'intégralité des formations délivrant les diplômes de la santé et du social agréés par le ministère en charge des affaires sociales. Elle constitue le pendant de l'enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales (enquête Étudiants) menée par la Drees. La collecte du questionnaire auprès des établissements a lieu tous les ans depuis 1983.

Cette enquête est complémentaire de plusieurs dispositifs statistiques :

- Les dispositifs InserJeunes et InserSup (poursuite d'études ou insertion professionnelle)
- Les données de l'UNACESS (validation des acquis de l'expérience, VAE)
- Les données BPBAC (inscriptions dans les formations post- baccalauréat sur la santé et le social validés par le ministère en charge de l'Enseignement supérieur non présentes dans le champ de l'enquête Écoles, comme les BTS).
- Les données Sifa (effectifs d'apprentis en centres de formation d'apprentis)
- Les données SISE (inscrits et diplômés dans les grandes écoles et universités).

Les principaux thèmes abordés :

- l'identification de la formation intégrant des questions sur l'éventuelle université partenaire de la formation

- le nombre de candidats à l'entrée en formation
- le nombre d'inscrits au cours de l'année civile N
- le nombre d'inscrits s'étant présentés aux épreuves du diplôme et les ayant réussies ou non
- les interruptions et la répartition des élèves/étudiants selon le motif principal d'interruption
- le nombre d'inscrits bénéficiant d'un financement et la répartition des étudiants selon les sources de financement institutionnel obtenu

Champ, méthode et diffusion

-Le champ statistique couvre l'ensemble des établissements de formation aux professions de la santé et du social, délivrant un diplôme du ministère en charge des affaires sociales, en fonctionnement lors de l'année de référence de l'enquête, soit 2 540 établissements en 2024. Le champ géographique est la France métropolitaine et les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte)

-Les établissements remplissent le questionnaire en ligne, via le site de collecte Elise développé pour la Drees, via un identifiant/mot de passe. Le suivi de collecte et la validation des informations collectées sont assurés par le prestataire de la Drees (actuellement IPSOS) qui dispose également d'un accès au site de collecte. La collecte, relative à l'année N, a lieu de novembre N à avril N+1.

-La diffusion des données sur la collecte de l'année N de l'enquête Écoles est réalisée sous forme de tableaux agrégés mis à disposition sur le site data.drees en N+1.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un avis d'opportunité favorable à cette enquête. L'opportunité est accordée pour 2026-2027.
--